



Le chemin de fer de l'Amérique du Nord

COMMUNIQUÉ

Le CN déclare un bénéfice net de 704 M\$ CA, ou 0,86 \$ CA par action après dilution, au TR1 2015

Le bénéfice par action dilué rajusté a augmenté de 30 % ¹⁾

MEMPHIS (Tennessee), le 20 avril 2015 – Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2015.

Points saillants des résultats financiers du TR1 2015

- Le bénéfice net s'est établi à 704 M\$ CA, ou 0,86 \$ CA par action après dilution, comparativement à un bénéfice net de 623 M\$ CA, ou 0,75 \$ CA par action après dilution, au TR1 2014.
- Le bénéfice par action (BPA) dilué du TR1 2015 a augmenté de 30 % pour s'établir à 0,86 \$ CA par rapport au BPA dilué rajusté de 0,66 \$ CA au TR1 2014 qui excluait un gain sur la vente d'une ligne ferroviaire. ¹⁾
- Le bénéfice net du TR1 2015 s'est chiffré à 704 M\$ CA, soit une augmentation de 28 % par rapport au bénéfice net rajusté de 551 M\$ CA du TR1 2014. ¹⁾
- Au TR1 2015, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 30 % pour s'établir à 1 063 M\$ CA.
- Au TR1 2015, les produits d'exploitation ont augmenté de 15 %, se chiffrant à 3 098 M\$ CA, les tonnes-milles commerciales ont monté de 7 % et le nombre de wagons complets, de 9 %.
- Le ratio d'exploitation du CN s'est amélioré de 3,9 points au TR1 2015, pour s'établir à 65,7 %, comparativement à 69,6 % l'année précédente.
- Les flux de trésorerie disponibles du TR1 2015 se sont élevés à 521 M\$ CA, en hausse par rapport à 494 M\$ CA au même trimestre de l'exercice précédent. ¹⁾

Claude Mongeau, président-directeur général, a déclaré : « Grâce à une forte demande de transport de marchandises, à des gains de productivité continus et, en partie, à un hiver plus clément comparativement au vortex polaire de l'an dernier, le CN a réalisé une performance solide au premier trimestre.

« Le CN est heureux de confirmer ses perspectives d'une croissance à deux chiffres du BPA en 2015, par rapport au BPA dilué rajusté de 3,76 \$ CA de l'exercice précédent, malgré une croissance moins élevée que prévue des marchés de l'énergie et une économie inégale. ¹⁾

« Comme toujours, nous maintenons notre engagement de favoriser la croissance de nos activités à un rythme plus rapide que celui de l'économie en général, et ce, moyennant un faible coût marginal. Nous restons tout aussi engagés à exploiter un chemin de fer sécuritaire et nous portons notre budget des immobilisations pour 2015 à 2,7 G\$ CA, soit

une hausse de 100 M\$ CA, afin de soutenir des investissements additionnels dans la sécurité de l'infrastructure ferroviaire. »²⁾

Incidence du taux de change sur les résultats

Bien que le CN déclare ses résultats en dollars CA, une part importante de ses produits et de ses charges est libellée en dollars US. La fluctuation du dollar CA par rapport au dollars US se répercute sur la conversion des produits et des charges de la Compagnie libellés en dollars US. En devise constante, le bénéfice net du CN pour le TR1 2015 aurait été moins élevé de 56 M\$ CA, ou 0,07 \$ CA par action après dilution.¹⁾

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges du TR1 2015

Les produits d'exploitation du TR1 2015 ont augmenté de 15 % pour s'établir à 3 098 M\$ CA. Une augmentation des produits d'exploitation a été enregistrée dans les groupes Produits céréaliers et engrais (24 %), Produits forestiers (23 %), Véhicules automobiles (23 %), Métaux et minerais (22 %), Produits pétroliers et chimiques (13 %) et Intermodal (11 %). Les produits d'exploitation du groupe Charbon ont baissé de 13 %.

La hausse des produits d'exploitation s'explique surtout par l'incidence positive de la conversion en dollars CA plus faibles des produits d'exploitation libellés en dollars US; par une hausse des volumes de céréales et de potasse canadiennes; par une forte demande de transport intermodal outre-mer; par un accroissement des envois de bois-d'œuvre et de panneaux vers les marchés américains; par des volumes plus élevés de sable de fracturation; et par des hausses des tarifs marchandises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le recul des envois de charbon en raison de l'affaiblissement de la demande mondiale. Dans l'ensemble, les produits d'exploitation ont bénéficié d'une amélioration des conditions d'exploitation attribuable à un hiver plus normal comparativement à la période correspondante de 2014, ce qui a renforcé la capacité de la Compagnie à servir ses clients.

Le nombre d'envois en wagons complets a augmenté de 9 % pendant le trimestre pour s'établir à 1 353 000.

Les tonnes-milles commerciales, qui mesurent le poids et la distance relatifs des marchandises transportées par le CN, ont augmenté de 7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits marchandises ferroviaires par tonne-mille commerciale – une mesure de rendement définie comme les produits d'exploitation provenant du déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un mille – ont augmenté de 8 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison des répercussions positives de la conversion du dollar CA plus faible et des hausses des tarifs marchandises; ces facteurs ont été en partie neutralisés par une baisse du supplément carburant applicable.

Au TR 1, les charges d'exploitation ont augmenté de 9 % pour s'établir à 2 035 M\$ CA, surtout en raison de l'incidence négative de la conversion en dollars CA plus faibles des charges d'exploitation libellées en dollars US, de la hausse des charges liées aux risques divers et autres, de l'augmentation des charges liées à la main-d'œuvre et aux avantages sociaux, et de la hausse des charges liées aux services acquis et aux matières, facteurs neutralisés en partie par les coûts moins élevés du carburant. Dans l'ensemble, les produits d'exploitation ont bénéficié d'une amélioration des conditions d'exploitation attribuable à un hiver plus normal comparativement à la période correspondante de 2014.

Énoncés prospectifs

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu de la législation canadienne relative aux valeurs mobilières. Le CN met le lecteur en garde contre le fait que ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques connus ou non, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie ou du secteur ferroviaire par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Dans la mesure où le CN a fourni des lignes directrices correspondant à des mesures non conformes aux PCGR, il est possible que la Compagnie ne puisse pas fournir de rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR en raison de variables inconnues et d'incertitudes quant aux résultats futurs. Les hypothèses clés utilisées dans la formulation de l'information prospective sont décrites ci-dessous.

Principales hypothèses de 2015

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2015. La Compagnie s'attend maintenant à ce que la production industrielle nord-américaine connaisse une augmentation d'environ 3 % plutôt que de 3 % à 4 % comme le suggérait son hypothèse présentée le 27 janvier 2015, à ce que le nombre de mises en chantier d'unités résidentielles soit de l'ordre de 1,2 million d'unités aux États-Unis et à ce qu'approximativement 16,7 millions de véhicules automobiles soient vendus dans ce pays. La campagne agricole 2014-2015 au Canada a représenté une diminution considérable, se rapprochant ainsi des tendances historiques, tandis que la campagne agricole aux États-Unis a été supérieure à la tendance. Le CN présume que les campagnes agricoles 2015-2016 tant au Canada qu'aux États-Unis correspondront aux rendements tendanciels. Le CN s'attend également à ce qu'en 2015, les envois de marchandises liées à l'énergie, à savoir le pétrole brut et le sable de fracturation, augmentent d'environ 40 000 wagons complets par rapport à 2014, comparativement à son hypothèse précédente formulée le 27 janvier 2015 d'une croissance de 75 000 wagons complets pour les deux marchandises en 2015 par rapport à 2014. Du fait de ces hypothèses, le CN présume qu'il y aura une augmentation du nombre total de wagons complets d'environ 3 %, comparativement à sa prévision d'une augmentation de 3 % à 4 % présentée le 27 janvier 2015, ainsi qu'une amélioration continue supérieure au taux d'inflation au chapitre des prix. Le CN présume aussi maintenant que la valeur du dollar CA en devise américaine s'établira à environ 0,80 \$ en 2015, comparativement à l'hypothèse d'une valeur de 0,80 \$ à 0,85 \$ formulée le 27 janvier 2015, et que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) oscillera autour de 50 \$ US. En 2015, le CN prévoit investir environ 2,7 G\$ CA dans ses programmes de dépenses en immobilisations, dont environ 1,4 G\$ CA seront affectés au maintien de la sécurité et de l'intégrité du réseau, particulièrement de l'infrastructure des voies. Le programme de dépenses en immobilisations de 2015, que le CN avait précédemment établi à 2,6 G\$ CA, dont 1,3 G\$ CA seraient affectés à la sécurité et à l'intégrité du réseau, comprend aussi des fonds destinés à des projets qui appuient la croissance et la productivité.

Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : les impacts de la conjoncture économique et commerciale en général; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les inondations et les tremblements de terre; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver un résumé des principaux facteurs de risque dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

- 1) Veuillez vous reporter à l'analyse et au rapprochement des mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR, dans la section complémentaire ci-jointe portant sur les mesures de calcul non conformes aux PCGR.
- 2) Veuillez vous reporter à la rubrique Énoncés prospectifs, qui présente un résumé des hypothèses et des risques principaux relativement aux perspectives du CN pour 2015.

Véritable pilier de l'économie, le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN – la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives – dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse www.cn.ca.

30-

Sources :

Médias

Pierre Bergeron
Directeur régional
Affaires publiques et gouvernementales
514 399-6450

Investisseurs

Janet Drysdale
Vice-présidente
Relations avec les investisseurs
514 399-0052

État consolidé des résultats – non vérifié

<i>En millions, sauf les données relatives au bénéfice par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Produits d'exploitation	3 098 \$	2 693 \$
Charges d'exploitation		
Main-d'œuvre et avantages sociaux	668	587
Services acquis et matières	457	388
Carburant	361	468
Amortissement	296	256
Location de matériel	94	77
Risques divers et autres	159	97
<i>Total – Charges d'exploitation</i>	2 035	1 873
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	1 063	820
Intérêts débiteurs	(104)	(92)
Autres produits (Note 3)	4	94
<i>Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices</i>	963	822
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 4)	(259)	(199)
<i>Bénéfice net</i>	704 \$	623 \$
Bénéfice par action (Note 5)		
De base	0,87 \$	0,75 \$
Dilué	0,86 \$	0,75 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (Note 5)		
En circulation	809,4	828,0
Dilué	814,3	831,3

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

État consolidé du bénéfice global – non vérifié

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Bénéfice net	704 \$	623 \$
Autre bénéfice global (Note 9)		
Gain net sur la conversion des devises	96	25
Variation nette des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	61	33
<i>Autre bénéfice global avant impôts sur les bénéfices</i>	157	58
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	69	24
<i>Autre bénéfice global</i>	226	82
<i>Bénéfice global</i>	930 \$	705 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

Bilan consolidé – non vérifié

<i>En millions</i>	31 mars 2015	31 décembre 2014	31 mars 2014
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents	178 \$	52 \$	198 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions (Note 6)	473	463	471
Débiteurs	924	928	899
Matières et fournitures	429	335	331
Impôts reportés et à recouvrer	108	163	162
Autres	180	125	117
Total – Actif à court terme	2 292	2 066	2 178
Immobilisations	29 857	28 514	26 643
Actif relatif aux régimes de retraite	1 010	882	1 784
Actif incorporel et autres actifs	337	330	288
Total – Actif	33 496 \$	31 792 \$	30 893 \$
Passif et avoir des actionnaires			
Passif à court terme			
Créditeurs et autres	1 738 \$	1 657 \$	1 547 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	1 083	544	912
Total – Passif à court terme	2 821	2 201	2 459
Impôts reportés	7 267	6 902	6 748
Autres passifs et crédits reportés	678	704	757
Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	666	650	546
Dette à long terme	8 320	7 865	7 287
Avoir des actionnaires			
Actions ordinaires ¹⁾	3 706	3 718	3 773
Surplus d'apport ¹⁾	452	439	221
Autre perte globale cumulée (Note 9)	(2 201)	(2 427)	(1 768)
Bénéfices non répartis	11 787	11 740	10 870
Total – Avoir des actionnaires	13 744	13 470	13 096
Total – Passif et avoir des actionnaires	33 496 \$	31 792 \$	30 893 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

1) La Compagnie a reclassé certains montants de l'exercice 2014 hors du poste Actions ordinaires au poste Surplus d'apport pour respecter la présentation adoptée en 2015.

État consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non vérifié

<i>En millions</i>	Actions ordinaires émises et en circulation	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée (Note 9)	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
<i>Solde au 31 décembre 2014</i>	809,4	3 718 \$	439 \$	(2 427) \$	11 740 \$	13 470 \$
Bénéfice net					704	704
Rémunération à base d'actions	0,3	13	13		(1)	25
Programme de rachat d'actions (Note 6)	(5,4)	(25)			(404)	(429)
Autre bénéfice global				226		226
Dividendes					(252)	(252)
<i>Solde au 31 mars 2015</i>	804,3	3 706 \$	452 \$	(2 201) \$	11 787 \$	13 744 \$

<i>En millions</i>	Actions ordinaires émises et en circulation	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée (Note 9)	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
<i>Solde au 31 décembre 2013</i>	830,6	3 795 \$	220 \$	(1 850) \$	10 788 \$	12 953 \$
Bénéfice net					623	623
Rémunération à base d'actions	0,3	8	1			9
Programme de rachat d'actions (Note 6)	(6,3)	(30)			(335)	(365)
Autre bénéfice global				82		82
Dividendes					(206)	(206)
<i>Solde au 31 mars 2014</i>	824,6	3 773 \$	221 \$	(1 768) \$	10 870 \$	13 096 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

État consolidé des flux de trésorerie – non vérifié

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	704 \$	623 \$
Rajustements visant à rapprocher le bénéfice net des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :		
Amortissement	296	256
Impôts reportés	70	95
Gain sur la cession d'immobilisations (Note 3)	-	(80)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Débiteurs	71	(52)
Matières et fournitures	(84)	(54)
Créditeurs et autres	21	(47)
Autres actifs à court terme	(17)	(13)
Régimes de retraite et autres, nets	(69)	(83)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	992	645
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(468)	(248)
Cession d'immobilisations (Note 3)	-	97
Variation des liquidités et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	(10)	(23)
Autres, nets	(3)	-
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(481)	(174)
Activités de financement		
Émission de dette	-	347
Remboursement de dette	(47)	(456)
Émission nette de papier commercial (Note 6)	310	189
Émission d'actions ordinaires découlant de la levée d'options d'achat d'actions, d'octrois en titres de capitaux propres et d'avantages fiscaux excédentaires	10	7
Rachat d'actions ordinaires (Note 6)	(410)	(365)
Dividendes versés	(252)	(206)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(389)	(484)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents libellés en dollars US	4	(3)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents	126	(16)
Trésorerie et équivalents au début de la période	52	214
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	178 \$	198 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Encaissements nets provenant de clients et autres	3 212 \$	2 672 \$
Paiements nets aux titres suivants :		
Services aux employés, fournisseurs et autres charges	(1 800)	(1 684)
Intérêts	(91)	(105)
Blessures corporelles et autres réclamations	(15)	(13)
Régimes de retraite (Note 7)	(86)	(93)
Impôts sur les bénéfices	(228)	(132)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	992 \$	645 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

1 – Mode de présentation

De l'avis de la direction, les États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints et les Notes afférentes, exprimés en dollars CA et dressés selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (PCGR aux É.-U.) pour les états financiers intermédiaires, contiennent tous les rajustements (constitués de montants courus normaux récurrents) nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (« CN » ou « la Compagnie ») au 31 mars 2015, au 31 décembre 2014 et au 31 mars 2014, et les résultats de son exploitation, l'évolution de l'avoir des actionnaires et les flux de trésorerie pour les trois mois terminés les 31 mars 2015 et 2014.

Ces États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ainsi que les Notes afférentes ont été préparés selon des conventions comptables conformes à celles qui ont été utilisées pour dresser les États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie et les Notes afférentes. Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate et que cette présentation évite de la rendre trompeuse, ces États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les Notes afférentes devraient être lus conjointement avec les États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie et les Notes afférentes.

2 – Recommandation comptable récente

Le 7 avril 2015, le Financial Accounting Standards Board a publié la mise à jour *Accounting Standards Update (ASU) 2015-03, Interest – Imputation of Interest*. Cette norme ASU simplifie la présentation des coûts liés à l'émission de titres de créance en exigeant que ces coûts soient présentés dans le bilan comme une déduction sur la valeur comptable de la dette. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices annuels et intermédiaires débutant le ou après le 15 décembre 2015. Une adoption anticipée est autorisée et la nouvelle norme doit s'appliquer rétroactivement. L'adoption de cette norme n'aura aucune incidence significative sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

3 – Autres produits

Les gains et les pertes sur la cession de terrains et d'immobilisations, y compris les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations indiqués ci-dessous, sont inscrits au poste Autres produits. De plus, pour les trois mois terminés les 31 mars 2015 et 2014, le poste Autres produits comprenait des gains de change de 36 M\$ et de 10 M\$, respectivement, relativement à des contrats de change à terme (voir la Note 11, Instruments financiers) et des pertes de change de 35 M\$ et 10 M\$, respectivement, relativement à la réévaluation d'actifs et de passifs monétaires libellés en devises étrangères, y compris la dette de la société mère libellée en dollars US qui n'est pas désignée comme couverture relativement à son investissement net dans les filiales aux États-Unis.

Cession d'immobilisations

2014

Deux-Montagnes

Le 28 février 2014, la Compagnie a conclu une transaction avec l'Agence métropolitaine de transport en vue de vendre sa subdivision de Deux-Montagnes, qui s'étend entre Saint-Eustache et Montréal, au Québec, y compris le tunnel du Mont-Royal, ainsi que la voie et le chemin de roulement (collectivement le « Deux-Montagnes »), pour un produit en espèces de 97 M\$ avant les coûts de transaction. En vertu de l'entente, la Compagnie a obtenu le droit perpétuel de faire circuler des trains marchandises sur le Deux-Montagnes, selon le niveau d'activité en vigueur au moment de l'entente, et peut accroître ses activités d'exploitation moyennant une contrepartie additionnelle. La transaction a donné lieu à un gain sur la cession de 80 M\$ (72 M\$ après impôts) qui a été comptabilisé dans le poste Autres produits, selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour les transactions immobilières.

4 – Impôts sur les bénéfiques

La Compagnie a inscrit une charge d'impôts sur les bénéfiques de 259 M\$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2015, comparativement à 199 M\$ pour la période correspondante de 2014. Les données de 2014 comprennent un recouvrement d'impôts sur les bénéfiques de 18 M\$ découlant d'un changement d'estimation des impôts reportés créditeurs associé aux immobilisations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

5 – Bénéfice par action

<i>En millions, sauf les données relatives aux actions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Bénéfice net	704 \$	623 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	809,4	828,0
Effet de la rémunération à base d'actions	4,9	3,3
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution</i>	814,3	831,3
Bénéfice de base par action	0,87 \$	0,75 \$
Bénéfice dilué par action	0,86 \$	0,75 \$

6 – Activités de financement

Facilité de crédit renouvelable

La Compagnie a une entente de facilité de crédit renouvelable de 800 M\$ auprès d'un consortium de prêteurs. L'entente, qui comporte les dispositions habituelles, permet une augmentation du montant de la facilité, jusqu'à concurrence de 1,3 G\$, ainsi que l'option de prolonger la durée d'une année supplémentaire à chaque date anniversaire, sous réserve de l'approbation de chacun des prêteurs. Le 12 mars 2015, la Compagnie a exercé cette option et a prolongé d'un an la durée de son entente, soit jusqu'au 5 mai 2020. La facilité de crédit peut être utilisée pour les besoins généraux de la Compagnie, y compris à titre de garantie pour son programme de papier commercial, et permet de réaliser des emprunts à divers taux d'intérêt, dont le taux préférentiel au Canada, les taux des acceptations bancaires, le taux des fonds américains fédéraux en vigueur et le London Interbank Offered Rate (LIBOR), majorés des marges applicables. L'entente relative à la facilité de crédit comporte une clause restrictive financière qui limite le montant de la dette par rapport à la capitalisation totale et que la Compagnie respecte. Au 31 mars 2015 et au 31 décembre 2014, la Compagnie n'avait aucun emprunt en circulation en vertu de sa facilité de crédit renouvelable et aucun retrait n'a été effectué au cours des trois mois terminés le 31 mars 2015.

Papier commercial

La Compagnie a un programme de papier commercial, garanti par sa facilité de crédit renouvelable, qui lui permet d'émettre du papier commercial jusqu'à concurrence d'un montant total de 800 M\$ sur le principal, ou l'équivalent en dollars US. Au 31 mars 2015, les emprunts totaux de papier commercial de la Compagnie s'élevaient à 310 M\$ (néant au 31 décembre 2014), au taux moyen pondéré de 0,89 %, inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an du Bilan consolidé.

Programme de titrisation des débiteurs

La Compagnie a une entente, expirant le 1^{er} février 2017, qui prévoit la vente, à des fiduciaires non liées, d'une participation indivise dans des débiteurs renouvelables pour un produit en espèces maximal de 450 M\$.

Au 31 mars 2015, la Compagnie a inscrit un produit de 50 M\$ (50 M\$ au 31 décembre 2014) au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an du Bilan consolidé, en vertu du programme de titrisation des débiteurs, au taux moyen pondéré de 1,04 % (1,24 % au 31 décembre 2014), sécurisé par, et limité à, 56 M\$ (56 M\$ au 31 décembre 2014) de débiteurs.

Facilités de lettres de crédit bilatérales et Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions

La Compagnie a des ententes de lettres de crédit bilatérales avec différentes banques relativement à son obligation de fournir des lettres de crédit dans le cours normal des affaires. Le 12 mars 2015, la Compagnie a prolongé d'un an la durée de ses ententes, soit jusqu'au 28 avril 2018. En vertu de ces ententes, la Compagnie peut, de temps à autre, fournir des garanties, sous forme de trésorerie ou d'équivalents, pour une période minimale d'un mois, égales à au moins la valeur nominale des lettres de crédit émises. Au 31 mars 2015, les lettres de crédit obtenues par la Compagnie s'élevaient à 497 M\$ (487 M\$ au 31 décembre 2014) sur un montant total de 517 M\$ (511 M\$ au 31 décembre 2014) engagé par les différentes banques. Au 31 mars 2015, un montant de 473 M\$ (463 M\$ au 31 décembre 2014) de trésorerie et d'équivalents a été donné en garantie et inscrit au poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions du Bilan consolidé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

Programmes de rachat d'actions

La Compagnie peut racheter des actions, conformément à une offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités, au prix courant du marché, plus les frais de courtage, ou à tout autre prix pouvant être autorisé par la Bourse de Toronto. En vertu de son OPR en cours, la Compagnie peut racheter jusqu'à concurrence de 28,0 millions d'actions ordinaires entre le 24 octobre 2014 et le 23 octobre 2015. Au 31 mars 2015, la Compagnie avait racheté 11,0 millions d'actions ordinaires pour un montant de 839 M\$ en vertu de son programme actuel.

Le tableau qui suit présente l'information relative aux programmes de rachat d'actions pour les trois mois terminés les 31 mars 2015 et 2014 :

<i>En millions, sauf les données relatives aux actions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Nombre d'actions ordinaires rachetées ¹⁾	5,4	6,3
Prix moyen pondéré par action ²⁾	79,17 \$	58,22 \$
Montant des rachats	429 \$	365 \$

1) Inclut les actions ordinaires rachetées aux premiers trimestres de 2015 et de 2014 en vertu d'ententes privées entre la Compagnie et des tiers vendeurs sans lien de dépendance.

2) Inclut les frais de courtage.

7 – Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

La Compagnie offre divers régimes de retraite en vertu desquels presque tous les membres de son personnel ont droit, à l'âge de la retraite, à des prestations généralement fondées sur la rémunération et les années de service et (ou) les cotisations. D'autres informations relatives aux régimes de retraite sont présentées à la Note 12, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

Éléments du coût net des prestations au titre des régimes de retraite

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Coût des prestations au titre des services rendus	43 \$	35 \$
Intérêts débiteurs	163	178
Rendement prévu sur l'actif des régimes	(251)	(245)
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	1	1
Amortissement de la perte actuarielle nette	61	32
Coût net des prestations	17 \$	1 \$

Éléments du coût net des prestations au titre des avantages complémentaires de retraite

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Coût des prestations au titre des services rendus	1 \$	1 \$
Intérêts débiteurs	3	2
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	-	1
Amortissement du gain actuariel net	(1)	(1)
Coût net des prestations	3 \$	3 \$

Les cotisations de 86 M\$ et de 93 M\$, versées au cours des trois premiers mois de 2015 et de 2014, respectivement, rendent compte principalement des cotisations au régime de retraite principal de la Compagnie, à savoir le Régime de retraite du CN. Ces cotisations représentent le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice tel que déterminé par les plus récentes évaluations actuarielles de la Compagnie à des fins de capitalisation. La Compagnie prévoit verser des cotisations en espèces totales d'environ 125 M\$ au titre de tous ses régimes de retraite en 2015.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

8 – Régimes de rémunération à base d'actions

La Compagnie offre divers régimes de rémunération à base d'actions pour les membres du personnel admissibles. Les principaux régimes de la Compagnie sont décrits à la Note 14, Régimes à base d'actions, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres		
Régime d'unités d'actions ¹⁾	8 \$	-
Octrois d'options d'achat d'actions	3	2
Total – Octrois donnant lieu à un règlement en titre de capitaux propres	11 \$	2 \$
Octrois donnant lieu à un règlement en espèces		
Régime d'unités d'actions ¹⁾	9 \$	14 \$
Régime d'intéressement volontairement différé ²⁾	1	1
Total – Octrois donnant lieu à un règlement en espèces	10 \$	15 \$
Total – Charge de rémunération à base d'actions	21 \$	17 \$
Avantage fiscal constaté dans les résultats	5 \$	4 \$

1) Les unités d'actions liées au rendement (UALR) sont octroyées en vertu du Régime d'unités d'actions.

2) Les unités d'actions différées (UAD) sont octroyées en vertu du Régime d'intéressement volontairement différé.

Octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres

Régime d'unités d'actions

Dans le cadre de son Régime d'unités d'actions, la Compagnie octroie des unités d'actions liées au rendement (UALR).

Les facteurs d'acquisition des octrois d'UALR-RCI varient de 0 % à 200 %, sous réserve d'atteindre une condition de performance du rendement sur le capital investi (RCI) (précédemment de 0 % à 150 % pour les UALR-RCI en circulation au 31 décembre 2014), sur la période du régime. Le versement des octrois des UALR-RCI est conditionnel à l'atteinte d'un seuil minimal du cours des actions.

Les facteurs d'acquisition des octrois d'UALR-RTA, introduits en 2015, varient de 0 % à 200 %, sous réserve d'atteindre une condition du rendement total des actionnaires (RTA) par rapport au marché, sur la période du régime de trois ans, qui repose sur la performance du RTA relatif de la Compagnie par rapport au groupe de chemin de fer de classe I et à des éléments de l'indice S&P/TSX 60.

Au cours du premier trimestre de 2015, la Compagnie a octroyé 0,4 million d'UALR-RCI et 0,1 million d'UALR-RTA.

Les UALR octroyées donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres seront réglées en actions ordinaires de la Compagnie, sous réserve de l'atteinte des conditions d'acquisition, sous forme de décaissements des fiducies des régimes d'avantages sociaux du personnel. Le nombre d'actions remises au participant au moment du règlement est égal au nombre d'octrois d'UALR multiplié par leurs facteurs d'acquisition selon la performance respectifs moins les montants retenus afin de satisfaire à l'exigence minimale de la loi en matière de retenue d'impôt à la source applicable au participant.

Le règlement des octrois d'UALR, fait aux cadres supérieurs et aux membres de la haute direction, est assujéti au respect des conditions de leurs régimes d'avantages sociaux, de leurs ententes d'octroi ou de leurs contrats d'emploi, y compris, mais sans s'y limiter, à des clauses de non-concurrence, de non-sollicitation et de non-divulgarion de renseignements confidentiels.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

Octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres (à l'exclusion des options d'achat d'actions)

	UALR-RCI ¹⁾		UALR-RTA ²⁾		UAD ³⁾	
	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi
	En millions		En millions		En millions	
En circulation au 31 décembre 2014	0,9	71,05 \$	-	S.O.	1,7	76,29 \$
Octroyées	0,4	50,87 \$	0,1	114,86 \$	-	81,18 \$
En circulation au 31 mars 2015	1,3	64,35 \$	0,1	114,86 \$	1,7	76,45 \$

1) La juste valeur de 21 M\$ à la date de l'octroi des UALR-RCI octroyées en 2015 est établie au moyen d'un modèle d'évaluation en treillis. Au 31 mars 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UALR-RCI non acquises en circulation s'établissait à 36 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 2,1 ans.

2) La juste valeur de 16 M\$ à la date de l'octroi des UALR-RTA octroyées en 2015 est déterminée au moyen d'un modèle de simulation de Monte Carlo. Au 31 mars 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UALR-RTA non acquises en circulation s'établissait à 13 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 2,8 ans.

3) La juste valeur de 2 M\$ à la date de l'octroi des UAD octroyées en 2015 est établie au moyen d'un modèle d'évaluation intrinsèque et représente les reports du versement des primes de rendement annuelles et autres rémunérations au rendement admissibles. Au 31 mars 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UAD non acquises en circulation était de 1 M\$. La période de constatation restante n'a pas été chiffrée, car elle porte seulement sur 25 % de l'octroi de la Compagnie, ce qui représente un nombre minime d'unités. Au 31 mars 2015, la valeur intrinsèque globale des UAD en circulation s'établissait à 149 M\$.

Octrois d'options d'achat d'actions

	Options en circulation	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix de levée
	En millions	
En circulation au 31 décembre 2014 ¹⁾	7,5	37,37 \$
Octroyées ²⁾	0,8	84,55 \$
Levées	(0,3)	27,24 \$
En circulation au 31 mars 2015 ^{1) 3) 4)}	8,0	44,69 \$
Pouvant être levées au 31 mars 2015 ^{1) 4)}	5,7	35,51 \$

1) Les options d'achat d'actions dont le prix de levée est en dollars US ont été converties en dollars CA au taux de change en vigueur à la date du bilan.

2) La juste valeur de 11 M\$ (13,22 \$ par unité) à la date de l'octroi des options octroyées en 2015 est établie au moyen du modèle de Black-Scholes.

3) Au 31 mars 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux options non acquises en circulation s'établissait à 15 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 3,2 ans.

4) Au 31 mars 2015, la quasi-totalité des options d'achat d'actions était dans le cours. La moyenne pondérée des années jusqu'à l'expiration des options d'achat d'actions en circulation était de 6,0 ans et la moyenne pondérée des années jusqu'à l'expiration des options d'achat d'actions pouvant être levées était de 4,8 ans. Au 31 mars 2015, la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions dans le cours en circulation s'élevait à 322 M\$ et la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions pouvant être levées s'établissait à 281 M\$.

Octrois donnant lieu à un règlement en espèces

En millions	UALR-RCI ¹⁾	UAD ²⁾
En circulation au 31 décembre 2014	1,6	0,5
Réglées	(0,9)	-
En circulation au 31 mars 2015	0,7	0,5

1) Au 31 mars 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UALR-RCI non acquises en circulation s'établissait à 24 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 1,4 an. Au 31 mars 2015, le passif relatif aux UALR était de 60 M\$ (157 M\$ au 31 décembre 2014).

2) Au 31 mars 2015, la charge totale de rémunération non constatée liée aux UAD non acquises en circulation était minimale. La période de constatation restante n'a pas été chiffrée, car elle porte seulement sur 25 % de l'octroi de la Compagnie ainsi que sur les dividendes acquis à cet égard, ce qui représente un nombre minime d'unités. Au 31 mars 2015, le passif relatif aux UAD était de 43 M\$ (40 M\$ au 31 décembre 2014).

Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

9 – Autre perte globale cumulée

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Instruments dérivés	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	Total déduction faite des impôts
Solde au 31 décembre 2014	(458) \$	(2 510) \$	7 \$	(2 961) \$	534 \$	(2 427) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :						
Gain de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	742			742	-	742
Perte de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture de change relativement à l'investissement net dans les filiales aux É.-U. ¹⁾	(646)			(646)	85	(561)
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :						
Amortissement de la perte actuarielle nette		60		60 ²⁾	(16) ³⁾	44
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		1		1 ²⁾	-	1
Autre bénéfice global	96	61	-	157	69	226
Solde au 31 mars 2015	(362) \$	(2 449) \$	7 \$	(2 804) \$	603 \$	(2 201) \$

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Instruments dérivés	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	Total déduction faite des impôts
Solde au 31 décembre 2013	(533) \$	(1 515) \$	8 \$	(2 040) \$	190 \$	(1 850) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :						
Gain de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	276			276	-	276
Perte de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture de change relativement à l'investissement net dans les filiales aux É.-U. ¹⁾	(251)			(251)	32	(219)
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :						
Amortissement de la perte actuarielle nette		31		31 ²⁾	(8) ³⁾	23
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		2		2 ²⁾	-	2
Autre bénéfice global	25	33	-	58	24	82
Solde au 31 mars 2014	(508) \$	(1 482) \$	8 \$	(1 982) \$	214 \$	(1 768) \$

1) La Compagnie désigne la dette de la société mère libellée en dollars US comme couverture de change relativement à son investissement net dans les filiales aux États-Unis. Conséquemment, depuis les dates de désignation, les gains et les pertes de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US de la Compagnie sont inscrites au poste Autre perte globale cumulée, ce qui réduit la volatilité du bénéfice résultant de la conversion en dollars CA de la dette libellée en dollars US.

2) Montants reclassés dans le poste Main-d'œuvre et avantages sociaux de l'État consolidé des résultats et inclus dans les composantes du coût net des prestations. Voir la Note 7, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

3) Inclus dans le poste Charge d'impôts sur les bénéfices de l'État consolidé des résultats.

10 – Engagements et éventualités d'importance

Engagements

Au 31 mars 2015, les engagements totaux de la Compagnie pour l'acquisition de traverses, de rails, de wagons, de locomotives et d'autres matériel et services, de même qu'au titre de contrats de soutien et de maintenance et de licences informatiques, étaient de 1 569 M\$ (1 054 M\$ au 31 décembre 2014). La Compagnie est également engagée à dépenser un montant estimatif d'environ 556 M\$ (438 M\$ US), en ce qui a trait aux coûts restants pour la mise en œuvre de la commande intégrale des trains (CIT), comme l'exigent des dispositions législatives adoptées par le gouvernement fédéral américain.

De plus, en ce qui a trait à l'acquisition des lignes principales de l'ancienne Elgin, Joliet and Eastern Railway Company, la Compagnie est toujours engagée à dépenser, d'ici le 31 décembre 2016, un montant estimatif d'environ 62 M\$ (49 M\$ US). La Compagnie est engagée au titre d'améliorations de l'infrastructure du chemin de fer et de projets d'ouvrages de franchissement dénivelé, de même qu'au titre d'engagements dans le cadre d'une série d'ententes avec diverses collectivités individuellement et d'un programme global de mesures volontaires d'atténuation qui a été établi pour répondre aux préoccupations des municipalités environnantes.

Éventualités

Dans le cours normal des affaires, la Compagnie est engagée dans diverses poursuites judiciaires en dommages-intérêts compensatoires et parfois punitifs, comprenant des actions intentées au nom de divers groupes prétendus de demandeurs et des réclamations relatives à des blessures corporelles, à des maladies professionnelles et à des dommages matériels encourus par des membres du personnel et des tiers, découlant de préjudices subis par des personnes ou de dommages matériels censément causés, notamment, par des déraillements ou d'autres accidents.

Au 31 mars 2015, la Compagnie avait une provision totale à l'égard des blessures corporelles et autres réclamations de 306 M\$, dont 50 M\$ ont été comptabilisés à titre de passif à court terme (298 M\$ au 31 décembre 2014, dont 48 M\$ ont été comptabilisés à titre de passif à court terme).

Bien que la Compagnie estime que ces provisions sont adéquates pour toutes les réclamations engagées et en cours, on ne peut prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 31 mars 2015, ni celle des réclamations futures. Lorsqu'elle établit des provisions pour les passifs éventuels, s'il est impossible d'évaluer les pertes probables avec un niveau de certitude raisonnable, la Compagnie tient compte d'un éventail de pertes probables possibles relativement à chacune de ces questions et inscrit le montant estimatif qu'elle considère comme le plus raisonnable relativement à cet éventail de pertes. Toutefois, si aucun montant dans cet éventail ne constitue une meilleure estimation qu'un autre, le montant minimum est alors inscrit. Pour les questions à l'égard desquelles une perte est raisonnablement possible mais non probable, l'éventail de pertes possibles ne peut pas être évalué en raison de facteurs divers qui peuvent inclure la disponibilité limitée de faits, l'absence de demandes relatives à des dommages précis et le fait que les poursuites étaient peu avancées. Selon l'information disponible à l'heure actuelle, la Compagnie estime que les poursuites intentées contre elle n'auront pas, individuellement ou dans l'ensemble, une issue possible susceptible d'avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Compagnie. Cependant, étant donné l'incapacité inhérente de prédire avec certitude les événements futurs imprévisibles, on ne peut donner aucune assurance que la résolution finale de ces actions n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les liquidités de la Compagnie pour un trimestre ou un exercice particulier.

Questions environnementales

Les activités de la Compagnie sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements sur l'environnement établis par les gouvernements fédéraux, provinciaux, étatiques, municipaux et locaux au Canada et aux États-Unis portant, entre autres, sur les émissions atmosphériques, les rejets dans les eaux, la production, la manipulation, l'entreposage, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, des matières dangereuses et d'autres matières, la mise hors service des réservoirs souterrains et de surface et la contamination du sol et des eaux souterraines. L'exploitation par la Compagnie d'activités ferroviaires et d'activités de transport connexes, la possession, l'exploitation ou le contrôle de biens immobiliers et d'autres activités commerciales comportent des risques de responsabilité environnementale à l'égard à la fois des activités courantes et antérieures.

La Compagnie a identifié environ 250 sites où elle est ou pourrait être responsable de payer des frais de mesures correctives relativement à des contaminations présumées, dans certains cas conjointement avec d'autres parties potentiellement responsables, et pour lesquels elle peut être assujettie à des mesures de décontamination et des actions coercitives environnementales, y compris celles qui sont imposées par la *Federal Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act of 1980* (CERCLA) des États-Unis, également appelée la *Superfund Law*, ou des lois étatiques similaires. La CERCLA et des lois étatiques similaires, en plus d'autres lois canadiennes et américaines similaires, imposent généralement la responsabilité solidaire concernant des coûts de dépollution et d'exécution aux propriétaires et exploitants actuels et antérieurs d'un site, ainsi qu'à ceux dont les déchets ont été déchargés sur un site, sans égard à la faute ou à la légalité du comportement initial. La Compagnie a été avisée qu'elle est une partie potentiellement responsable de coûts d'étude et de nettoyage à environ 10 sites régis par la *Superfund Law* (et par des lois étatiques similaires) et pour lesquels des paiements liés

Notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés

aux enquêtes et aux mesures correctives ont été ou seront versés ou doivent encore être déterminés, et, dans de nombreux cas, est une parmi plusieurs parties potentiellement responsables.

Le coût ultime des correctifs liés aux sites contaminés connus ne peut être établi de façon définitive, puisque la responsabilité environnementale estimée pour un site particulier peut varier selon la nature et l'étendue de la contamination, la nature des mesures d'intervention prévues, compte tenu des techniques de nettoyage disponibles, l'évolution des normes réglementaires en matière de responsabilité environnementale ainsi que le nombre de parties potentiellement responsables et leur viabilité financière. Par conséquent, des passifs sont comptabilisés en fonction des résultats d'une évaluation réalisée en quatre étapes pour chaque site. Un passif est d'abord inscrit lorsque des évaluations environnementales surviennent, si des mesures correctives sont probables et si les coûts, déterminés par un plan d'action particulier en matière de technologie à utiliser et de l'envergure de la mesure corrective nécessaire, peuvent être estimés avec suffisamment de précision. La Compagnie estime les coûts associés à un site particulier en utilisant des scénarios de coûts établis par des consultants externes selon l'étendue de la contamination et les coûts prévus des mesures correctives. Si plusieurs parties sont concernées, la Compagnie provisionne la quote-part du passif qui lui est assignable en tenant compte de sa responsabilité présumée ainsi que du nombre de tiers potentiellement responsables et de leur capacité à payer leurs quotes-parts respectives du passif. Les estimations initiales sont redressées à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

La provision de la Compagnie au titre de sites environnementaux spécifiques n'est pas actualisée et comprend les coûts liés aux mesures correctives et à la restauration de sites ainsi que les coûts de surveillance. Les coûts afférents à des contaminations inconnues actuelles ou futures seront provisionnés au cours de la période durant laquelle ils deviendront probables et pourront raisonnablement être estimés.

Au 31 mars 2015, la Compagnie avait une provision totale pour les charges environnementales de 150 M\$, dont 82 M\$ ont été comptabilisés à titre de passif à court terme (114 M\$ au 31 décembre 2014, dont 45 M\$ ont été comptabilisés à titre de passif à court terme). Pour les trois mois terminés le 31 mars 2015, la Compagnie a inscrit des provisions à l'égard de l'environnement d'environ 35 M\$ en raison de déraillements survenus au premier trimestre. La Compagnie prévoit que la plus grande partie du passif au 31 mars 2015 sera payée au cours des cinq prochaines années. Cependant, certains coûts pourraient être payés au cours d'une période plus longue. Selon l'information actuellement disponible, la Compagnie estime que ses provisions sont adéquates.

Garanties et indemnisations

Une liste des indemnisations contenues dans différents types de contrats avec des tiers figure à la Note 16, Engagement et éventualités d'importance des États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

Garanties

a) Garantie de valeurs résiduelles de contrats de location-exploitation

La Compagnie a garanti une part de la valeur résiduelle de certains de ses actifs loués, en vertu de contrats de location-exploitation qui expirent entre 2015 et 2022, au profit du locateur. Si la juste valeur des actifs, à la fin de la durée de leurs contrats de location respectifs, est inférieure à la juste valeur estimée au moment de l'établissement du contrat de location, la Compagnie doit indemniser le locateur pour l'écart, sous réserve de certaines conditions. Au 31 mars 2015, le risque maximal que la Compagnie courait à l'égard de ces garanties était de 201 M\$ (194 M\$ au 31 décembre 2014). Aucun recours n'est prévu pour recouvrer des montants auprès de tiers.

b) Autres garanties

Au 31 mars 2015, la Compagnie, incluant certaines de ses filiales, avait accordé 497 M\$ (487 M\$ au 31 décembre 2014) de lettres de crédit de soutien irrévocables et 112 M\$ (106 M\$ au 31 décembre 2014) d'autres cautions, émises par des institutions financières à cote de solvabilité élevée, à des tiers pour les indemniser dans le cas où la Compagnie ne respecterait pas ses obligations contractuelles. Au 31 mars 2015, la responsabilité potentielle maximale en vertu de ces instruments de garantie s'élevait à 609 M\$ (593 M\$ au 31 décembre 2014), dont 535 M\$ (525 M\$ au 31 décembre 2014) étaient liés à l'indemnisation des travailleurs et à d'autres passifs au titre des avantages sociaux et 74 M\$ (68 M\$ au 31 décembre 2014) étaient liés à d'autres passifs. Les lettres de crédit ont été obtenues par la Compagnie en vertu de ses facilités de lettres de crédit bilatérales. Les instruments de garantie viennent à échéance à diverses dates entre 2015 et 2018.

11 – Instruments financiers

Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise à l'occasion des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change et de taux d'intérêt. La Compagnie n'a que peu recours aux instruments financiers dérivés dans la gestion de ses risques, et elle ne possède ni n'émet aucun instrument financier dérivé à des fins de transaction ou de spéculation. Au 31 mars 2015, la Compagnie avait des contrats de change à terme en vigueur d'une valeur nominale de 350 M\$ US (350 M\$ US au 31 décembre 2014). Les changements de juste valeur des contrats à terme, qui découlent de la variation des taux de change, sont comptabilisés au poste Autres produits de l'État consolidé des résultats lorsqu'ils se produisent. Pour les trois mois terminés les 31 mars 2015 et 2014, la Compagnie a comptabilisé, un gain de 36 M\$ et de 10 M\$, avant impôts, respectivement, liés aux contrats de change à terme. Au 31 mars 2015, la Compagnie a inscrit un gain non réalisé de 45 M\$ (9 M\$ au 31 décembre 2014) lié aux contrats de change à terme, dans le poste Autres actifs à court terme du Bilan consolidé.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la Trésorerie et équivalents, des Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions, des Débiteurs, des Autres actifs à court terme et des Crédeurs et autres se rapproche de la juste valeur puisque ces instruments ont une date d'échéance rapprochée. Le poste Trésorerie et équivalents ainsi que le poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions comprennent des placements très liquides, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance, et qui sont classés dans la catégorie de niveau 1. Les postes Débiteurs, Autres actifs à court terme et Crédeurs et autres sont classés dans la catégorie de niveau 2 puisqu'il est possible qu'ils ne soient pas évalués d'après la valeur à la cote, mais plutôt d'après l'information observable sur le marché.

Le poste Actif incorporel et autres actifs comprend des placements sous forme de titres de participation dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur, à l'exception de certains placements comptabilisés au coût dont la juste valeur est estimée selon la quote-part de la Compagnie de l'actif net sous-jacent. Les placements sont classés dans la catégorie de niveau 3 étant donné que leur juste valeur s'appuie sur des données importantes non observables. Au 31 mars 2015, les placements de la Compagnie avaient une valeur comptable de 60 M\$ (58 M\$ au 31 décembre 2014) et une juste valeur de 194 M\$ (183 M\$ au 31 décembre 2014).

La juste valeur de la dette de la Compagnie est estimée selon les valeurs à la cote des titres d'emprunt identiques ou semblables ainsi que selon les flux monétaires actualisés aux taux d'intérêt en vigueur de titres d'emprunt dont les modalités, la notation de la société et la durée restante à l'échéance sont semblables. La dette de la Compagnie est classée dans la catégorie de niveau 2. Au 31 mars 2015, la dette de la Compagnie avait une valeur comptable de 9 403 M\$ (8 409 M\$ au 31 décembre 2014) et une juste valeur de 11 022 M\$ (9 767 M\$ au 31 décembre 2014).

Des renseignements supplémentaires sur la juste valeur des instruments financiers, dont une description du classement hiérarchique de la juste valeur qui définit les critères utilisés pour classer les instruments financiers dans les catégories de niveau 1, de niveau 2 ou de niveau 3, sont donnés à la Note 17, Instruments financiers, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2014 de la Compagnie.

Quelques statistiques ferroviaires – non vérifiées

	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Mesures financières		
Indicateurs de performance financière clés		
Total des produits d'exploitation (en millions de dollars)	3 098	2 693
Produits marchandises ferroviaires (en millions de dollars)	2 980	2 578
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	1 063	820
Bénéfice par action dilué rajusté (en dollars) ¹⁾	0,86	0,66
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ¹⁾	521	494
Acquisitions d'immobilisations (en millions de dollars)	468	248
Rachats d'actions (en millions de dollars)	429	365
Dividendes par action (en dollars)	0,3125	0,2500
Situation financière		
Actif total (en millions de dollars)	33 496	30 893
Passif total (en millions de dollars)	19 752	17 797
Avoir des actionnaires (en millions de dollars)	13 744	13 096
Ratio financier		
Ratio d'exploitation (%)	65,7	69,6
Mesures d'exploitation ²⁾		
Statistiques d'exploitation		
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions)	111 390	101 476
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)	57 129	53 334
Wagons complets (en milliers)	1 353	1 239
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	19 600	19 800
Effectif (à la fin de la période)	25 486	23 992
Effectif (moyenne de la période)	25 235	23 756
Mesures d'exploitation clés		
Produits marchandises ferroviaires par TMC (en cents)	5,22	4,83
Produits marchandises ferroviaires par wagon complet (en dollars)	2 203	2 081
TMB par effectif moyen (en milliers)	4 414	4 272
Charges d'exploitation par TMB (en cents)	1,83	1,85
Charge de main-d'œuvre et d'avantages sociaux par TMB (en cents)	0,60	0,58
Carburant diesel consommé (en millions de gallons US)	114,3	106,9
Prix moyen du carburant (en dollars par gallon US)	2,84	3,95
TMB par gallon US de carburant consommé	975	949
Temps de séjour dans les triages (en heures)	16,9	19,8
Vitesse des trains (milles par heure)	24,9	24,0
Indicateurs de sécurité ³⁾		
Taux de fréquence des blessures (par 200 000 heures-personnes)	1,64	2,09
Taux d'accidents (par million de train-milles)	2,47	2,39

1) Veuillez vous reporter à la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour l'explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

2) Les statistiques d'exploitation, les mesures d'exploitation clés et les indicateurs de sécurité sont établis à partir des données estimées alors connues et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible; par conséquent, certaines données comparatives ont été retraitées. La définition de ces indicateurs est donnée sur notre site Web, à www.cn.ca/glossaire.

3) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).

Renseignements complémentaires – non vérifiés

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2015	2014	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante fav. (défav.) ¹⁾
Produits d'exploitation (en millions de dollars)				
Produits pétroliers et chimiques	643	568	13 %	5 %
Métaux et minéraux	377	308	22 %	11 %
Produits forestiers	418	339	23 %	13 %
Charbon	159	182	(13 %)	(19 %)
Produits céréaliers et engrais	535	431	24 %	17 %
Intermodal	689	621	11 %	7 %
Véhicules automobiles	159	129	23 %	12 %
<i>Total – Produits marchandises ferroviaires</i>	2 980	2 578	16 %	8 %
Autres produits d'exploitation	118	115	3 %	(4 %)
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	3 098	2 693	15 %	7 %
Tonnes-milles commerciales (en millions)				
Produits pétroliers et chimiques	13 617	12 879	6 %	6 %
Métaux et minéraux	5 711	5 009	14 %	14 %
Produits forestiers	7 242	6 555	10 %	10 %
Charbon	4 210	5 294	(20 %)	(20 %)
Produits céréaliers et engrais	12 944	11 313	14 %	14 %
Intermodal	12 593	11 661	8 %	8 %
Véhicules automobiles	812	623	30 %	30 %
<i>Total – Tonnes-milles commerciales</i>	57 129	53 334	7 %	7 %
Produits marchandises ferroviaire/TMC (en cents)				
Produits pétroliers et chimiques	4,72	4,41	7 %	(1 %)
Métaux et minéraux	6,60	6,15	7 %	(2 %)
Produits forestiers	5,77	5,17	12 %	3 %
Charbon	3,78	3,44	10 %	2 %
Produits céréaliers et engrais	4,13	3,81	8 %	3 %
Intermodal	5,47	5,33	3 %	(1 %)
Véhicules automobiles	19,58	20,71	(5 %)	(14 %)
<i>Total – Produits marchandises ferroviaires par TMC</i>	5,22	4,83	8 %	1 %
Wagons complets (en milliers)				
Produits pétroliers et chimiques	164	161	2 %	2 %
Métaux et minéraux	237	207	14 %	14 %
Produits forestiers	109	100	9 %	9 %
Charbon	115	125	(8 %)	(8 %)
Produits céréaliers et engrais	154	140	10 %	10 %
Intermodal	522	457	14 %	14 %
Véhicules automobiles	52	49	6 %	6 %
<i>Total – Wagons complets</i>	1 353	1 239	9 %	9 %
Produits marchandises ferroviaires/wagon complet (en dollars)				
Produits pétroliers et chimiques	3 921	3 528	11 %	3 %
Métaux et minéraux	1 591	1 488	7 %	(3 %)
Produits forestiers	3 835	3 390	13 %	4 %
Charbon	1 383	1 456	(5 %)	(12 %)
Produits céréaliers et engrais	3 474	3 079	13 %	7 %
Intermodal	1 320	1 359	(3 %)	(7 %)
Véhicules automobiles	3 058	2 633	16 %	6 %
<i>Total – Produits marchandises ferroviaires par wagon complet</i>	2 203	2 081	6 %	(1 %)

Les statistiques d'exploitation et les mesures d'exploitation clés connexes sont établies à partir des données estimées alors connues et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

1) Veuillez vous reporter à la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour l'explication de cette mesure non conforme aux PCGR.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non vérifiées

Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté et le bénéfice par action rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes de la Compagnie et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Toutefois, l'exclusion de tels éléments dans le bénéfice net rajusté et le bénéfice par action rajusté ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures rajustées ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Il est conseillé au lecteur de prendre connaissance de toute l'information présentée dans les États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de 2015 de la Compagnie et les Notes afférentes.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2015, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 704 M\$, ou 0,86 \$ par action après dilution.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2014, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 551 M\$, ou 0,66 \$ par action après dilution. Les données rajustées pour les trois mois terminés le 31 mars 2014 excluent un gain de 80 M\$, ou 72 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution) sur la cession de la subdivision de Deux-Montagnes, y compris le tunnel du Mont-Royal, ainsi que de la voie et du chemin de roulement (collectivement, le « Deux-Montagnes »).

Le tableau ci-après fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2015 et 2014, et des mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes.

<i>En millions, sauf les données relatives aux actions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Bénéfice net tel que déclaré	704 \$	623 \$
<i>Rajustements :</i>		
Autres produits	-	(80)
Charge d'impôts sur les bénéfices	-	8
<i>Bénéfice net rajusté</i>	704 \$	551 \$
Bénéfice de base par action tel que déclaré	0,87 \$	0,75 \$
Incidence des rajustements, par action	-	(0,09)
<i>Bénéfice de base par action rajusté</i>	0,87 \$	0,66 \$
Bénéfice dilué par action tel que déclaré	0,86 \$	0,75 \$
Incidence des rajustements, par action	-	(0,09)
<i>Bénéfice dilué par action rajusté</i>	0,86 \$	0,66 \$

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non vérifiées

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens pour les trois mois terminés les 31 mars 2015 et 2014 se sont établis à 1,24 \$ et 1,10 \$ par 1,00 \$ US, respectivement.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois terminés le 31 mars 2015 aurait été moins élevé de 56 M\$, ou 0,07 \$ par action après dilution.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. La Compagnie estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile de la performance puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes et les occasions stratégiques.

La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte des variations des liquidités et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions et de l'incidence des principales acquisitions, s'il y a lieu.

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2015	2014
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	992 \$	645 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(481)	(174)
<i>Flux de trésorerie nets générés, avant les activités de financement</i>	511	471
<i>Rajustement : Variation des liquidités et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions</i>	10	23
<i>Flux de trésorerie disponibles</i>	521 \$	494 \$

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non vérifiées

Mesures de la solvabilité

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés/capitaux investis rajusté constitue une mesure utile de la solvabilité, car il reflète le levier financier réel de la Compagnie. De même, le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple est une autre mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette. La Compagnie exclut les Autres produits de son calcul du BAIIA. Cependant, puisque ces mesures rajustées ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, il se peut qu'elles ne soient pas comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés et ne doivent donc pas être examinées isolément.

Ratio capitaux empruntés/capitaux investis rajusté

	31 mars	2015	2014
Ratio capitaux empruntés/capitaux investis ¹⁾		40,6 %	38,5 %
Ajouter : Effet de la valeur actuelle des engagements en vertu de contrats de location-exploitation ²⁾		1,6 %	1,6 %
Ratio capitaux empruntés/capitaux investis rajusté		42,2 %	40,1 %

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	<i>Pour les 12 mois terminés le 31 mars</i>	2015	2014
Capitaux empruntés		9 403 \$	8 199 \$
Ajouter : Valeur actuelle des engagements en vertu de contrats de location-exploitation ²⁾		644	575
Capitaux empruntés rajustés		10 047	8 774
Bénéfice d'exploitation		4 867	3 913
Ajouter : Amortissement		1 090	1 001
BAIIA (à l'exclusion des Autres produits)		5 957	4 914
Ajouter : Intérêts implicites afférents aux contrats de location-exploitation		30	28
BAIIA rajusté		5 987 \$	4 942 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté		1,68 fois	1,78 fois

1) Le ratio capitaux empruntés/capitaux investis représente la dette à long terme totale plus la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an, divisée par la somme de la dette totale et de l'avoir des actionnaires.

2) Les engagements en vertu de contrats de location-exploitation ont été actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite de la Compagnie pour chaque période présentée.

L'augmentation du ratio capitaux empruntés/capitaux investis rajusté de la Compagnie au 31 mars 2015, par rapport à la période correspondante de 2014, s'explique principalement par un accroissement du niveau d'endettement causé par le niveau plus faible du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US en vigueur à la date du bilan. La hausse du bénéfice d'exploitation réalisé par la Compagnie pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2015, a été neutralisée en partie par l'impact d'un accroissement du niveau d'endettement au 31 mars 2015, qui a fait diminuer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté de la Compagnie par rapport à la même période en 2014.